

Chères lectrices, chers lecteurs,

« Aux TIC ! », c'est la réponse d'un collègue chef d'office à ma question sur ce à quoi je devais particulièrement faire attention. Cette réponse, il me l'a donnée il y a bientôt quatre ans, alors que je prenais mes fonctions à la tête de l'Office de l'exécution judiciaire du canton de Berne. Aujourd'hui, je suis heureuse de compter au sein de ma direction une collègue jeune et dynamique comme responsable du développement numérique qui anticipe les priorités sur lesquelles nous devons nous concentrer dans le processus de transformation numérique tout en gardant une vue d'ensemble pour notre office.

La complexité de la transformation numérique est un défi auquel je suis confrontée dans chacune de mes fonctions, que ce soit en tant que cheffe d'office et propriétaire de données, présidente de la CCSPC ou mandante et membre du comité de projet dans divers projets internes et nationaux. Cela implique, entre autres, de faire coïncider les besoins à l'interne avec les exigences des différents acteurs.

D'une part, nous sommes intégrés au programme des normes TIC du canton de Berne qui développe des projets de services de base comme le nouveau poste de travail TIC avec Microsoft 365 ou l'introduction d'applications de groupe comme SAP. Cela a un impact considérable sur nos processus établis et notre travail quotidien. D'autre part, lors du développement de nos propres systèmes spécialisés, les prescriptions strictes de la loi sur les marchés publics et de la loi sur la protection des données doivent être respectées. Il s'agit de garantir l'équité dans l'attribution des contrats et d'assurer la protection contre un usage abusif de nos systèmes.

De plus, nous devons prendre en compte des stratégies globales comme la loi sur l'administration numérique du canton de Berne qui nous contraint à numériser les processus transversaux et de base d'ici 2028. Afin de respecter la loi et développer le numérique dans tous nos processus, nous devons aussi faire un travail de persuasion politique pour que soient acceptées des dépenses supplémentaires dans la technologie des lieux de détention (Smart Prison) qui sont nécessaires pour une réinsertion réussie de nos détenus. Dans cette évolution dynamique, nous devons bien entendu tenir compte des efforts de standardisation menés au niveau national par HIJP ainsi que de notre stratégie numérique en cours d'élaboration pour le système d'exécution des peines de la CCSPC.

Mon collègue avait donc raison. La numérisation et tous les projets qui s'y rapportent accaparent une bonne partie de notre temps. Et il en sera ainsi très certainement tout au long de mon mandat. Il me semble clair qu'à l'avenir, nous ne pourrions mettre en œuvre que des solutions intégrées qui seront ainsi viables et abordables. Pour ce faire, il faut cependant que tous les différents acteurs tirent à la même corde et surtout dans la même direction.



Romilda Stämpfli
Cheffe de l'Office de l'exécution judiciaire du canton de Berne

HIJP grandit et renforce ses compétences professionnelles

L'équipe HIJP est restée stable par le passé – contrairement à l'équipe de projet Justitia 4.0 qui a vu ses effectifs augmenter. Cela a changé cet été, nous souhaitons ainsi la bienvenue à quatre nouveaux collègues ayant une excellente expertise dans le domaine de la justice pénale et de la communication.

[continuer à lire...](#)



Publication du concept concernant l'application des ordonnances sur la communication

HIJP a élaboré un concept pour l'application des ordonnances sur la communication qui devrait servir de base pour les futures implémentations dans les applications spécialisées, éliminer les sources d'erreurs fréquentes et alléger la masse de travail des personnes chargées de la gestion des cas. Il vise ainsi à augmenter l'efficacité et à améliorer la sécurité juridique. Pour des raisons similaires, le concept « ePagina » avait été publié auparavant.

[continuer à lire...](#)



Projet SI-EP : une phase de test intensive donne corps au projet

Le projet Système d'information dans l'exécution des peines (SI-EP) avance et les différents rouages commencent à s'emboîter. Ainsi après une phase de test, l'intégration de la recherche de personnes et de places dans les applications spécialisées démarre. En plus des activités de développement et de test en cours, la prochaine étape du projet s'attaquera au deuxième volet principal, à savoir « Statistiques et reporting ».

[continuer à lire...](#)



Une stratégie numérique fédérale pour l'exécution des peines

En Suisse, le domaine pénitentiaire est sous la responsabilité des cantons. En revanche, la numérisation ne connaît pas de frontières cantonales. Une stratégie numérique d'exécution des sanctions



pénales 2030 doit donc permettre de combiner les avantages de la force de mise en œuvre et d'innovation cantonale avec les avantages d'une harmonisation et d'un développement communautaires.

[continuer à lire...](#)

Justitia 4.0 : le programme Ambassadeurs est lancé

Pour vous accompagner dans la transition numérique et vous sensibiliser au processus de changement, nous lançons le programme ambassadeurs. Les Ambassadeurs sont le lien entre le projet Justitia 4.0 et votre organisation.



[continuer à lire...](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail (à: unknown@noemail.com), vous pouvez vous désabonner gratuitement [ici](#).

Programme HIJP, CCDJP, Nordring 8, 3013 Berne
[Formulaire de contact](#) - [Mentions obligatoires](#)